

INDÉPENDANCE | COMPÉTENCE | CONFIANCE | ENGAGEMENT | ÉCOUTE

COMMISSAIRES AUX COMPTES

10 EN- GAGE- MENTS

Pour un nouveau pacte de confiance avec les entreprises

Nous commissaire aux comptes, voulons engager un nouveau pacte de confiance au service des entreprises, des acteurs de l'environnement non lucratif et public et des territoires.

1. Apporter de la confiance et de la sécurité par des opinions et des attestations au service de la croissance des entreprises et de l'économie.
2. Renforcer la confiance des entrepreneurs grâce au « label commissaire aux comptes ».
3. Engager des initiatives de coopération avec toutes leurs parties prenantes.
4. Valoriser la proximité de la profession, acteur incontournable de l'économie des territoires.
5. Réaffirmer l'éthique et l'indépendance comme valeurs essentielles pour les professionnels.
6. Adapter nos missions à la taille, à l'activité et aux attentes des entités.
7. Intégrer les évolutions numériques dans la démarche d'audit et l'appréhension des risques.
8. Inscrire nos compétences dans un engagement sociétal et citoyen.
9. Réaffirmer notre solidarité vis-à-vis de celles et ceux que la loi PACTE et le relèvement des seuils touchent très durement.
10. Promouvoir une profession attractive pour les jeunes.

cncc.fr



CNCC
COMPAGNIE
NATIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES